



Titre de la fonction :

Patrouilleur(euse) junior

Période d'affichage :

Du 15 février au 28 février 2022

Groupe :

Cols blancs

Type d'engagement :

Temporaire - 17 semaines

Urbanisme, environnement et développement durable

Sommaire du poste

Sous la supervision du Chef de section - Inspections, la personne titulaire du poste répond aux diverses plaintes et émet des avis d'infraction, lorsque requis. Elle explique aux citoyens les divers règlements et lois en vigueur et applicables. De plus, elle inspecte les lieux de façon à s'assurer de l'application des lois et règlements.

Exigences :

Formation

- En voie d'obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'aménagement et d'urbanisme, en Technologie de l'architecture ou Attestation d'études collégiales (AEC) en Inspection en bâtiments ou domaine connexe

Autres

- Permis de conduire valide, classe 5;
- Connaissance du Code national du bâtiment, du Code de plomberie, du Code national de prévention des incendies, Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur la qualité de l'environnement (règlements inclus), Code civil, etc.

Atouts

- Connaissances du logiciel Accès cité territoire.
- Cours santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC);
- Connaissance de l'anglais parlé.

Salaire

Le salaire est établi selon la classe 6 de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 29,52 \$ et un taux horaire maximal de 33,55 \$.

Horaire

Poste temporaire à temps complet, à raison de 32,5 heures / semaine.

Informations complémentaire

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la rive sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille plus de 99 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.